43e Année - N° 3221. Le No 0,25 c. Paraît le Samedi 28 Juin 1931

SISTERON-JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique - Littéraire - Sports - Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
payables d'avance
DOUZE francs par an
Etranger, port en sus.
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

Administration et Rédaction : 25, Rue Droite, 25, SISTERON
R. C. Sisteron N° 117. C. - C. Postal Marseille 156-36.
Fondateur : A. TURIN — Directeur-Gérant : M. - Pascal LIEUTIER

— Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus —

Les annonces sont reçues à l'AGENCE HAVAS, 62, rue de Richelieu, Paris, 2e
et au Bureau du Journal

— ANNONCES —
Judiciaires (la ligne).....1,25
Réclames (la ligne).....1,50
Commerciales (la ligne).1,50
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

Le Tribunal de Sisteron

Lors de la dernière Session du Conseil Général des Basses-Alpes, j'avais déposé de concert avec mon collègue et ami, M. Broussard, Conseiller Général de Castellane, un vœu demandant au Gouvernement de vouloir bien conformément aux prescriptions du Parlement rétablir dès maintenant le Tribunal de Sisteron qui remplissait les conditions exigées, ainsi que le Tribunal de Castellanne dès que deux candidats aux fonctions d'avoués près ce dernier Tribunal auraient déposé leur dossier au Parquet Général.

Nos lecteurs trouveront dans un prochain numéro le texte de ce vœu ainsi que les arguments par moi développés, puisque j'avais l'honneur de rapporter cette question. Le vœu fut adopté par le Conseil Général.

Je me suis alors mis immédiatement de nouveau en rapport avec M. le Sénateur de Courtois dont on connait le zèle et le dévouement pour tout ce qui touche au département des Basses-Alpes. A la suite de son intervention j'ai reçu de M. le Sénateur Lisbonne, rapporteur de la proposition de loi tendant au retablissement du Tribunal de Sisteron la lettre suivante :

Paris, le 6 Juin 1931.

Mon cher Conseiller Général,

Mon collègue et ami de Courtois rappelle constamment mon attention sur la proposition de loi tendant au retablissement du Tribunal de Sisteron.

Ainsi que l'a reconnu le Garde des Sceaux, il s'agit là d'un cas d'espèce, et je ne désespère pas, quant à moi, d'obtenir de la Commission de Législation un avis favorable à la réalisation de votre légitime désir.

Je m'emploierai à ce que cela soit dans le plus bref délai possible

Bien cordialement à vous.

LISBONNE,
Sénateur de la Drôme.

J'ai la conviction que nous pouvons compter sur le dévouement le plus absolu de M. le rapporteur Lisbonne.

J'ai eu en effet à la suite de cette lettre, l'honneur et le plaisir de m'entretenir longuement avèc M. Lisbonne, le Mardi 9 Juin dans les Salons du Sénat, de la question qui nous préoccupe si fort à juste titre. J'ai emporté de notre longue conversation l'impression absolue que le distingué Rapporteur usera de toute son influence qui est grande au sein de la commission de Législation Civile et Criminelle pour que justice nous soit rendue.

M. Lisbonne est du reste presque un bas-alpin. Sa grand'mère maternelle est originaire de Redortiers (Basses-Alpes) ; il représente à la Haute Assemblée le département de la Drôme, limitrophe des Basses-Alpes. Tout ce qui intéresse notre région du Sud-Est trouve en lui le défenseur le plus actif et le plus acharné. M. Lisbonne est de plus juriste éminent ; Docteur en Droit il fut successivement substitut au Parquet de Marseille, puis vice-président au Tribunal de la Seine où ses qualités de juriste étaient unanimement appréciées.

C'est alors qu'il exerçait ces hautes fonctions que les délégués sénatoriaux de la Drôme le choisirent comme représentant à la Haute Assemblée. C'est à sa connaissance profonde du Droit et de l'Administration Judiciaire qu'il dût d'être nommé rapporteur de la proposition de loi présentée par MM. de Courtois et Honnorat, en remplacement de M. Abel Gardey nommé rapporteur général du budget.

Confiant dans l'influence prépondérante dont jouit M Lisbonne au sein de la Haute Assemblée ainsi que dans le zèle et le dévouement de nos deux Sénateurs nous voulons croire au prochain rétablissement de notre Tribunal.

Au nom de la population toute entière de l'ancien arrondissement de Sisteron nous adressons aux généreux défenseurs de notre juste cause nos plus sincères remerciements et nos bien vives félicitations.

EMILE GALICI,
Conseiller Municipal de Sisteron,
Conseiller Général des Basses-Alpes.

* * *

SÉNAT

Commission de Législation Civile et Criminelle

Dans une de ses dernières séances, la Commission de Législation Civile et Criminelle a, par un vote unanime groupant les 26 membres présents, nommé M. Pierre de Courtois, Secrétaire de la Commission, en remplacement de M. Abel Gardey, qui a dû quitter ses fonctions pour se consacrer exclusivement au rapport général du budget.

En adressant à notre si sympathique Président M. de Courtois, nos plus vives félicitations pour l'honneur que viennent de lui faire à l'unanimité ses collègues de la Commission de Législation Civile et Criminelle nous ne pouvons que nous réjouir de cet heureux choix.

La Commission de Législation Civile et Criminelle du Sénat sera en effet prochainement appelée à donner son avis sur le rétablissement du Tribunal de Sisteron, proposition qui sera rapportée devant elle par M. Lisbonne le distingué Sénateur de la Drôme.

Il y a tout lieu de penser que la Commission acceptera très favorablement cette proposition de loi qui lui est précisement présentée par MM. de Courtois et Honnorat, Sénateurs des Basses-Alpes.

Avec de pareils appuis notre cause si légitime ne peut que triompher.

Emile GALICI.

CITADELLE

Dimanche 12 Juillet à 16 heures 45, **BRITANNICUS**, tragédie en 5 actes et en vers de Jean Racine. Interprétation : *Néron*, M. Rogé Gaillard, *Burrhus*, M Balpétré, de l'Odéon, *Narcisse*, M. Raoul Henry, de l'Odéon, *Britannicus*. M. Stephen Audel, de l'Odéon ; *Agrippine*, Mme Jeanne Delvair sociétaire de la Comédie Française ; *Junie*, Mlle Fanny Robianne de l'Odéon, *Albine*, Mlle Suzanne Courtal, de l'Odéon. Au 2me acte, cortège de Néron, cavaliers, licteurs, garde noire, etc , fanfare et musique des Touristes des Alpes.

L'interprétation groupe les meilleurs artistes tragiques de nos théâtres nationaux. Mme Jeanne Delvair, sociétaire de la Comédie Française, retrouvera ses admirateurs fidéles qui l'ont acclamée dans *Chimène*, *Andromaque* et *Rose Mamai* à la Citadelle. M. Roger Gaillard dont tous les spectateurs de plein air savent le génie dramatique jouera *Néron* comme il le fit à la Comédie Française en maître. M. Balpétré sera revu avec plaisir, Mlle Suzanne Courtal a joué à Sisteron l'an dernier dans *OEdipe Roi*, et dans le rôle de la *mère Renaud* de *l'Arlésienne*. M. Raoul Heury, de l'Odéon, a joué *Phénix* dans *Andromaque* à la Citadelle il y a deux ans. M. Stephen Audel, le jeune premier de l'Odèon. a joué à Sisteron *Frédéri* dans l'*Arlésienne*. Enfin la belle et émouvante tragédienne de l'Odéon, Fanny Robianne paraîtra pour la première fois en cité de Paul Arène. On sait la plastiqne admirable, le talent souple et magnifique de cette ardente interprète de nos textes classiques. Sisteron l'acclamera. La troupe a commencé ses répétitions à Paris.

La location est ouverte à la Banque des Alpes. Prix des places, location en plus, 26. 22, 16 et 5 francs. Le prix des places n'a pas été modifié. Du matériel en plus a été acquis par les directeurs.

LA SAISON TOURISTIQUE A SISTERON

Depuis la belle saison nous lisons hebdomadairement dans les journaux régionaux une série de longs articles flattant tel ou tel coin des Alpes à seule fin d'y attirer le plus grand nombre possible de touristes. L'auteur de ces articles est aidé dans sa tâche par le Syndicat d'Initiative de la région qui ne ménage ni publicité ni réclame dans ce but. Il réussit d'autant mieux dans son entreprise que nous sommes à Sisteron handicapés par la construction des réseaux d'égouts et d'eau potable. L'année présente est pour nous une année exceptionnelle. Elle n'a rien donnée pas plus en affaires qu'en tourisme. La crise économique laisse encore sentir ses effets bien qu'un peu atténués.

D'un autre côté, les rares estivants qui avaient choisi notre région pour lieu de repos et d'excursion ont été décus par les prix élevés pratiqués par les propriétaires de villas à louer. Nous n'avons pas à nous ingérer dans les affaires de location, mais nous disons que c'est là le vrai moyen pour éloigner les touristes qui veulent venir villégiaturer chez nous. Outre qu'une réputation nuisible à nos affaires s'établirait à notre encontre, les propriétaires eux-mêmes seront leurs propres victimes en se privant d'un revenu assez appréciable même modeste. Nous conseillons donc aux personnes qui ont des logements disponibles de modérer le prix de location, les estivants venant nombreux, à leur retour chez eux flatteront bien haut les Alpes et notre pays nous faisant ainsi une réclame productive dont nous n'auront qu'à nous féliciter.

Passons donc l'année de notre mieux et, si comme nous l'espérons, les grands travaux d'adduction se terminent fin d'année ou au début de 1932 nous aurons pour la saison prochaine plus de facilités pour louer logements et villas.

* * *

Nous ne cachons pas le plaisir que nous éprouvons en annonçant que bientôt les quartiers des Plantiers et du Gand et autres lieux seront alimentés en eau potable. Cette eau permettra aux propriétaires de bâtir, elle fera des quartiers qu'elle touche des endroits préférés de tous et nous ne nous avançons pas trop en affirmant que le nouveau Sisteron s'élèvera un jour vers cette direction, au bon soleil de Provence.

De même aussi nous constatons avec plaisir que dans la ville, dans les hauts et bas quartiers la grosse majorité des immeubles se branchent au tout à l'égout et à l'eau potable.

Tout est donc pour le mieux et l'avenir de Sisteron parait se présenter sous les meilleurs augures si nous engistrons encore que l'électrification des campagnes n'est plus qu'une question de jours. Déjà une équipe d'électriciens travaille au faubourg de la Baume, après viendront les Plantiers, le Gand et toute la campagne en général. Ce sera un appoint de plus pour rendre notre région plus agréable aux estivants. Voilà pourquoi nous avons foi en l'avenir de notre pays.

De par sa situation exceptionnelle et géographique notre si pittoresque ville est située sur la route Nice-Grenoble, Marseille-Lyon et sur d'autres villes de saison. Elle offre aux touristes deux belles rivières qui font les délices des nombreux et vaillants chevaliers de la gaule, des côteaux et des vallons sont les lieux de rendez-vous des nemrods, des montagnes sillonnées par des sentiers pour les excursionnistes, un air pur et vivifiant pour les

© VILLE DE SISTERON

personnes fatiguées, des nuits fraîches qui permettent un sommeil réparateur et pour compléter ce séjour estival, brodant sur le tout notre Cité renferme un théâtre de plein air d'une beauté sans pareille et dont les succès artistiques vont grandissant chaque année.

Peu de villes, sauf la nôtre, pouvons nous dire, offrent aux touristes et aux estivants une corbeille garnie de si riches présents. C'est à nous de savoir en tirer profit.

Ah ! me disait il y a quelqus jours un chef d'une importante administration qui ne demande plus à s'en aller de Sisteron, "si ici nous étions unis que de belles choses on ferait pour le pays "!... Certainement ! mais hélas !....

P. LIEUTIER.

Chronique Locale et Régionale

SISTERON

Notre nouveau Préfet. — M. Alexandre Angeli, nommé récemment préfet des Basses-Alpes en remplacement de M. Jouve, appelé à Chartres, est venu prendre possession de son nouveau poste, à Digne.

Nous présentons à M. Angeli nos souhaits de bienvenue.

Amicale des Mutilés et Anciens Combattants. — Les membres actifs adhérent à l'Amicale des Mutilés et A. C. veuves et ascendants de Sisteron, en retard dans le paiement de leur cotisation pour l'année en cours, sont invités à en effectuer le versement avant le 14 Juillet prochain date à laquelle les cotisations non perçues seront recouvrées par la Poste et majorées de 2 francs pour frais d'encaissement.

Les cotisations sont reçues par M. Marcel Delaye trésorier de la Société ainsi que par M. Lieutier Pascal, vice-président.

* * *

M. Audibert Hubert, propriétaire à Sigoyer, a, à l'occasion de la paie du coupon de l'allocation des A. C. versé à la caisse de l'Amicale la somme de 50 francs.

Nos remerciements.

Impôt sur les automobiles. — La perception de l'impôt sur les automobiles aura lieu à la mairie le mércredi 1[E] Juillet aux heures habituelles.

Chiffre d'affaires et taxe d'abattage. — La perception de ces impôts aura lieu à la mairie les jeudi 2, vendredi 3 et samedi 4 juillet.

Tous les redevables sans exception doivent se présenter.

Hygiène et Salubrité. — Le Maire informe les habitants qu'à dater de ce jour, son arrêté du 21 août 1925 sera rigoureusement appliqué et des contraventions seront dressées aux contrevenants. Cet arrêté porte les dispositions suivantes :

Article 1°. — Il est absolument interdit de déposer dans les rues ou sur les places publiques des ordures et matériaux d'aucune sorte.

Article II. — En attendant le passage du balayeur, les balayures, immondices, détritus, etc.. devront être déposés dans des poubelles, munies d'un couvercle et poignées. Ces poubelles dont le poids maximum ne doit pas dépasser 20 kilos devront être retirées immédiatement après le passage du balayeur. Aucun sceau ou caisse ne devra stationner sur la voie publique,

Article 3. — Défense expresse est faite : de jeter à n'importe quelle heure par les portes et fenêtres des eaux propres ou sales, ordures, etc.. et tout objet de quelque nature que ce soit ; de secouer les peaux, tapis, descente de lit, paillassons, etc . après 9 h.

Article 4. — Il est également interdit de nettoyer les écuries situées dans la ville et de transporter du fumier après 7 heures du matin, du 1 avril au 1 octobre et après 9 heures du 1· octobre au 1· avril.

Article 5, — Il est formellement interdit, sous peine de poursuites, de vider les sceaux hygièniques dans les ruisseaux bordant les rues et autres endroits à quelle heure que ce soit.

AVIS. — Pour cause de départ la Manufact. de Meubles E. PELLEGRIN, Sisteron, solde un choix de *salle à manger, chambres a coucher modernes*, à des prix sans concurrence a qualité égale. Facilités de paiement.

Ciné-Scout en plein air rue du Jalet. - Samedi et Dimanche à 9 h 15,

Jalma la Double, grand drame en 8 parties, interprêté par Lucien Dalsace et De Batagratide.

Prestidigitation, comique.

Documentaire : Cauterets, Dives-s-Mer.

Canicule !... — La période caniculaire cause toujours de pénibles moments. Nous avons cherché à les améliorer en mettant à point notre système de glaces portatives.

Il supprime sur l'ancien beaucoup de difficultés, d'abord poids et volume bien moins grands pour le transport de même quantité de crême glacée, logement commode ne craignant pas le renversement, suppression du démoulage toujours compliqué et salissant.

Avantages particuliers : coquettement emballées ces glaces se conservent plusieurs heures, s'emportent partout, ce qui permet aux villégiateurs de les prendre pour leurs randonnées.

D'autre part leur supérieure finesse les fait beaucoup, toujours et partout apprécier à l'ombre comme au soleil. Confiserie **BROUCHON, Sisteron.**

Couture. — Mlle L. RICHAUD informe le public qu'elle se tient à partir d'aujourd'hui à sa disposition pour tout travail de couture à façon. S'adresser 20, rue Saunerie, 2· étage Sisteron.

Avis. — A la demande de ma nombreuse clientèle, je viens d'installer un dépôt de

Teinturerie - Nettoyage

au Café de la Terrasse, tenu par M. JULLIEN, rue Saunerie.

Nettoyage et Teinturerie à l'échantillon
Deuil en 24 heures

En vous adressant à la maison **A. MARTIN**, 10. place Jean Marcellin à GAP le veritable professionnel, vous obtiendrez toute satisfaction.

A VENDRE, Tricycle état de neuf. 3 H P. Marque Monet-Goyon. S'adresser au bureau du journal.

Etat - Civil

du 19 au 26 Juin

PUBLICATIONS DE MARIAGES

NAISSANCE

Néant.

DÉCÉS

Carmen Fayos, 37 ans, hôpital.

CHATEAU-ARNOUX

Par un regrettable oubli nous avons laissé sur le marbre la composition du programme de Château-Arnoux que nous aurions dû publier la semaine dernière.

Nous nous en excusons auprès de nos amis de cette coquette Ville.

* * *

Le succès de notre fête va toujours grandissant Cette année une foule de visiteurs est venue profiter des belles journées de soleil qui ont présidé nos fêtes. Comme toujours la musique de St-Auban sous la direction de M. Sauty nous a regalé de deux magnifiques concerts qui ont à diverses reprises provoqués d'unanimes applaudissements.

Le Concours de boules lui aussi avait attiré de nombreux joueurs des environs, aussi les parties ont été disputées avec acharnement de part et d'autres et ce n'est qu après deux jours de lutte que les gagnants sont sortis vainqueurs de ce tournoi.

Félicitations à M. Maurel, notre sympathique maire ainsi qu'à son Conseil municipal et au Comité pour la bonne organisation des fêtes.

CLARET

Fête Patronale, programme : Samedi 27 juin, Retraite aux flambeaux.

Dimanche 28 juin, Réveil en fanfare; à 13 h. 30 Jeux de la cruche, prix une surprise ; à 14 heures Joute provençale, prix 10 fr. ; à 14 h. 15 Jeux des trois sauts, prix 10 fr. ; à 14 h. 30 course à pied pour jeunes gens aux dessus de 15 ans, 1· prix 10 fr., 2· 5 fr. ; à 15 h. course a pied pour jeunes au dessous de 15 ans, 1· prix 10 fr., 2· 5 fr. ; à 15 h. 30 Jeux de la ficelle, prix 5 fr. et 3 fr. ; à 16 h. réception de la musique ; à 16 h, 30 Concert sur la place de la Fontaine ; à 17 h Grand Bal avec le concours du réputé symphonia Jaz de Sisteron ; à 19 h. Grande farandole ; à 20 h. 30 feux d'artifices ; à 21 h. Reprise du Bal, Bataille de confetti ; à 22 h Concours de valse, prix une surprise ; à 23 heures Concours de chant prix 10 fr.

Lundi 29 juin, Concours de Boules, 1· prix 150 fr. et moitié des entrées, 2· prix 70 fr. et l'autre moitié, les entrées sont fixées à 12 fr. par équipes de trois joueurs, les joueurs se conformeront au règlement local. lancement du but à 8 h. ; à 16 h. Reprise du Bal, Jeux divers.

Pendant toute la duré des fêtes de nombreuses aitractions feront la joie de tous. Le Comité décline toute responsabilité en cas d'accident.

LE COMITÉ.

VOLONNE

Fête patronale de la Saint-Jean

Samdi 27 Juin, à 21 h. Retraite aux flambeaux, feu de joie, salves d'artillerie

Dimanche 28 Juin, réveil en fanfare, salves d'artillerie ; à 16 h. 30 concert musical par la Lyre Volonaise, direction A. Julien ; à 18 h. Ouverture du bal avec orchestre de choix ; à 21 h. illumination à giorno, fête de nuit : à 22 h. brillant feu d'artifice de la maison Agnelier et Allier de Pertuis. à 23 h reprise du bal, bataille de confetti.

Lnndi 29 Juin, à 10 h. Concours de pétanque, 100 fr. de prix, les mises sont fixées à 2 fr. par joueur les équipes étant de 2 joueurs ; à 14 h. jeux divers avec prix ; à 18 h. bal à grand orchestre ; à 20 h. bataille de confetti et fête de nuit.

Mardi 30 Juin à 10 h. précises, grand Concours de boules, 1[E] prix 200 frs. plus la moitié des mises fixées à 10 f. par équipe de 3 joueurs. 2[e] prix, 75 fr. et l'autre moitié des mises ; à 14 h. précises, Concours de consolation, 1· prix 80 fr. plus la moitié des mises fixées à 2 fr. par joueur, 2[e] prix 45 fr. plus l'autre moitié des mises.

Pendant toute la durée des fêtes attractions diverses. Un cordial accueil est réservé aux étrangers. Le Comité décline toute responsabilité en cas d'accident.

Le Maire, Heyriès.

Le président, Lagarde.

AUTOMOBILISTES !

La nouvelle voiture **FORD** est exposée et peut être essayée chez *l'agent officiel* **Francis JOURDAN**, *Garage Moderne, Sisteron.*

Ancienne Maison huiles, cafés recherche dans toutes communes personnes susceptibles visiter clientèle pour vente directe au consommateur. Forte commission. BRULERIE "ROI RENÉ", AIX-en-Provence,

l'UNION

LE « NELTA UNION »
est le plus « velouté »
des chocolats à croquer

A vendre
AUTO DELAGE
très bon état — demi taxe — peut faire camionnette.
S'adresser à M. COMTE Aubignosc.

Les articles de pêche sont en vente à la librairie Lieutier.

500 FRANCS
par mois à Hommes ou Dames même dans villages pour vente CAFÉS TORREFIÉS avec ou sans primes. Etablissements St-James SALON (Bouches-du-Rhône).

Chapellerie N. Clément
SISTERON
M. CLÉMENT, chapelier à Sisteron, informe sa nombreuse clientèle qu'une grande baisse de prix vient de se produire dans tous les articles de chapellerie.
Clément N., *en face la pharmacie Bœuf*
Rue Droite — **SISTERON**
CHAUSSURES de TRAVAIL

CABINET DENTAIRE
E. CASAGRANDE
10 — Place de l'Horloge — 10
SISTERON — (Basses-Alpes)
Le mercredi, cabinet ouvert à St-Auban

Un apprenti ferblantier-plombier est demandé chez M. REVEST, quincailler, place de l'Horloge.

CABINET DENTAIRE
A. SILVY
chirurgien-dentiste
Cabinet ouvert le Dimanche
2, Rue Paul Arène — SISTERON

On demande un apprenti à l'imprimerie Lieutier, Rue Droite, Sisteron.

© VILLE DE SISTERON

Assainissement

Pour vos installations

de Distribution d'Eau Froide
d'Eau Chaude

Sanitaires — W.-C.
Plomberie — Ecoulements
CHAUFFAGE CENTRAL

Chauffage - Eau Chaude - Cuisine
assurés par un seul appareil

Demandez Projet et Devis gratis, à

BOUTILLON & VEYRON
-:- *Constructeurs* -:-
6, Rue des Bons-Enfants — GRENOBLE
Téléph. 9.60 Télég. - Calofrigo Rég. Com. 10.103
Entrepôt : à SISTERON

LE FOURNEAU BEVE

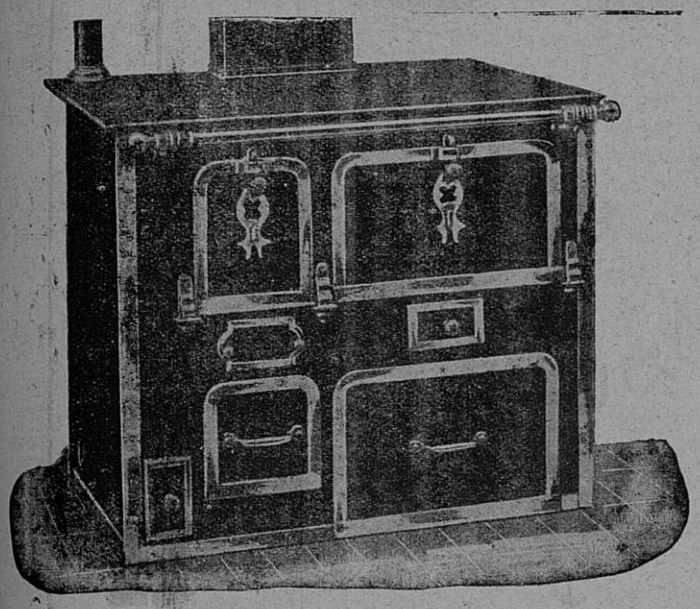

Sur demande — Envoi gratuit de la notice et liste de références
S'adresser au *Service Technique, hôtel Clergues.*

CITROËN

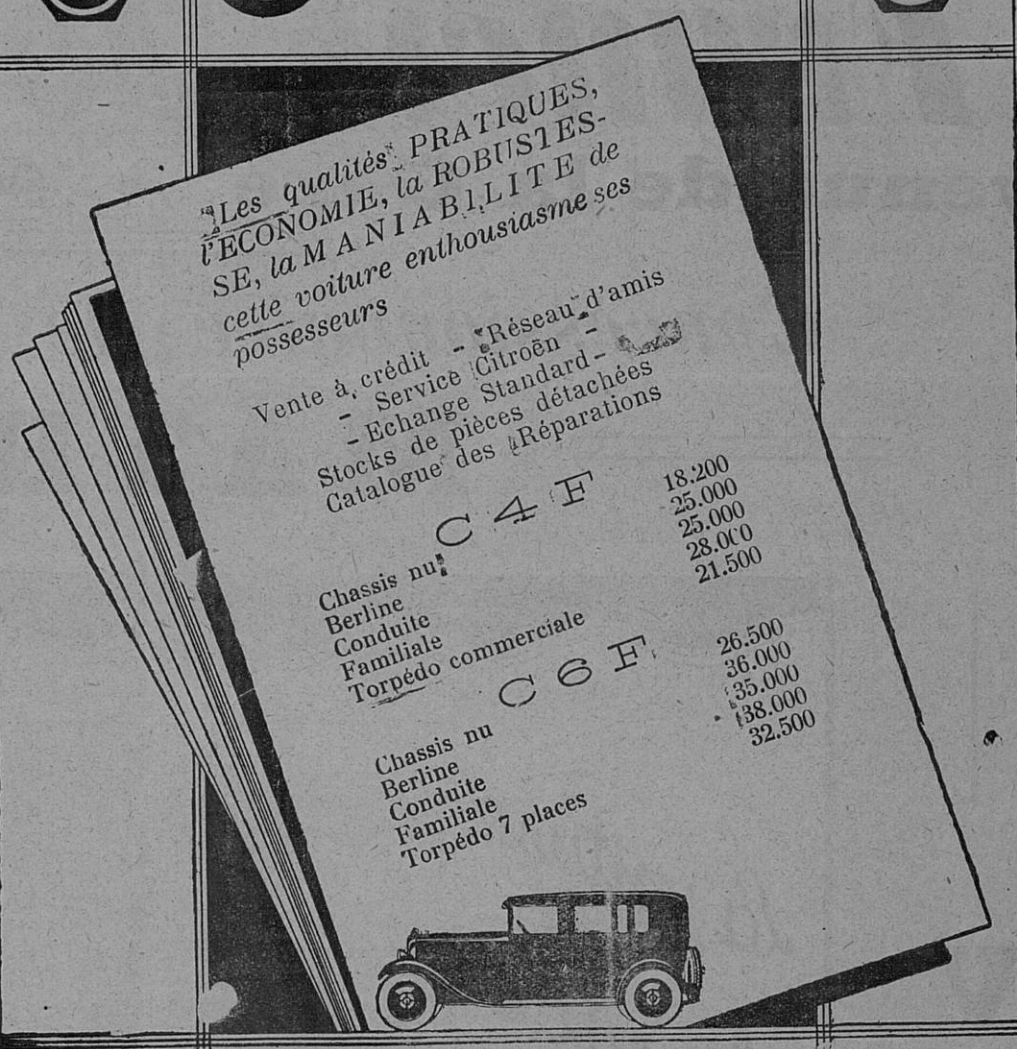

C 4 F

Agent exclusif :
pour l'arrondissement de Sisteron
A. AILHAUD
Tél. 85 Splendid-Garage à SISTERON
Sous-agent, pour le canton de Sisteron et Noyer
JEAN GALVEZ *Tél. 2.*

C 6 F

Un "Brownie" peut vous faire gagner 300.000 fr.

Le possesseur du "Brownie" le plus simple a les mêmes chances de gagner un prix important au Concours National et International "Kodak" que le propriétaire d'un appareil de luxe.

"Brownie-Kodaks", depuis 60 fr.

Employez la Pellicule "Kodak" qui vous donnera les meilleurs résultats. Nos travaux photographiques sont d'une qualité qui vous fera gagner au Concours "Kodak".

LIBRAIRIE MODERNE
Paul HEYRIES
3, *Rue Droite,* SISTERON

BUVEZ L'EAU MINÉRALE
de SAINT-PIERRE D'ARGENÇON
GARANTIE NATURELLE
Exempte de gazéification artificielle a. C. Gap N° 1468 S
Pour renseignements, écrire au Directeur de la Source de St-Pierre d'Argençon (H-Alpes)

AUTOMOBILES

Atelier de réparation Mécanique et Electrique
- Outillage des plus modernes -
ALESAGE de CYLINDRES MOTEURS
Livraison daps la même journée

Régénération des moteurs par procédés Micox

REPARATION de Magnétos, Delcos, Dynamos, Accus

EQUIPEMENT ELECTRIQUE DE TOUS VEHICULES

Travaux pour particuliers et pour Garages

M. FIASTRE Route de Noyers SISTERON
TÉLÉPHONE 80.

BANQUE DES ALPES

Société anonyme au capital de 5 millons
Ancienne Banque
(CHABRAND et P. CAILLAT)
Siège Social à Gap, Rue Carnot

Agences ouvertes tous les jours : **Embrun. Laragne. Saint-Bonnet Sisteron. Briançon** (Ste-Catherine) **Veynes Seyne les-Alpes**

BUREAUX AUXILIAIRES : GUILLESTRE (Lundi) SERRES (Samedi) La MOTTE-du-CAIRE LUS-la CROIX-HAUTE L'ARGENTIERE (samedi) BRIANÇON-VILLE

Opérations de Bourse
Paiement de Coupons
Encaissements d'effets de Commerce
Location de Coffres-forts
Comptes-Courants Commerciaux
Dépôts de fonds avec intérêts
Achat et Vente de Monnaies Etrangères

Accessoires de musique en vente à la librairie LIEUTIER.

— Tous les Imprimés se font —
à l'Imprimerie-Librairie Pascal LIEUTIER

© VILLE DE SISTERON

GRAND GARAGE MODERNE

Francis Jourdan

Avenue de la Gare - SISTERON

Concessionnaire de la S. A.

MATHIS

VENTES

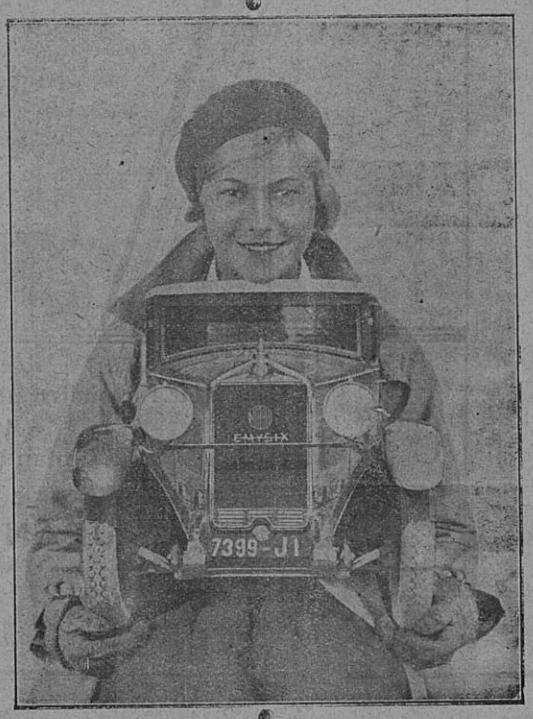

La voiture la plus légère est toujours la

MATHIS

La voiture du Progrès

à grande accélération

à 4 vitesses

4 et 6 cylindres

MATHIS, est le premier constructeur ayant fabriqué des voitures légères, munies de 4 vitesses, 4 ressorts entiers, d'un châssis à cadre entier, du Pont HYPOID et de la boîte de vitesses à 2 prises silencieuses par pignons à denture intérieure

MATHIS est encore le premier constructeur à livrer des modèles à très grande accélération et dont les carrosseries, par leur confort, leur pureté de lignes, ont toujours remporté les plus hautes récompenses aux Concours d'Élégance.

Usines et Siège Social
STRASBOURG

ECHANGES

Exposition des nouveaux modèles — Outillage moderne — Técalemit Service
Toutes fournitures — Pneus -- Stock Michelin -- Réparations générales pour Auto
Pièces de rechange des grandes marques -- Accumulateurs -- Monoplaque
Entretien -- Prix forfaitaire -- Location Taxis

Le Gérant,

Vu, pour la légalisation de la signature ci-contre, Le Maire,

© VILLE DE SISTERON